

La réalité quotidienne au sein de nos pôles de compétitivité nous force à faire le constat que la santé, ses industries et l'ensemble de ses acteurs ne sont pas suffisamment perçus par l'Etat comme un élément clef de compétitivité, d'innovation et de croissance. Dans le même temps, le caractère stratégique de notre indépendance sanitaire ne semble pas être mesuré à sa juste importance. Nous le regrettons.

Les industries de santé sont un des secteurs industriels les plus dynamiques et innovants au monde. En France, elles constituent un secteur riche en savoir-faire d'excellence, en entreprises innovantes et en valeur ajoutée. Deuxième filière industrielle française en matière de R&D, avec 11 % du PIB national pour un chiffre d'affaires annuel moyen de 65 milliards d'euros*, elles contribuent non seulement à l'essor économique du pays, mais aussi à son rayonnement international (3^{ème} secteur exportateur). Ces industries doivent impérativement rester compétitives et pour cela la France a l'obligation d'innover en permanence. Ces innovations sont pour l'essentiel développées par des TPE/PME françaises très largement accompagnées par les pôles de compétitivité et qui participent à l'ambition française de «Start-up nation». Ces entreprises recrutent nos diplômés français, font briller la France à l'international et sont les pourvoyeurs des solutions de santé de demain.

En 12 ans, les pôles de compétitivité en santé dans leur capacité à fédérer les forces industrielles et académiques autour de l'innovation ont fait la preuve de leur efficacité. Ils soutiennent la mutation structurelle des industries de santé par leurs actions à destination des entreprises innovantes, favorisent les approches pluridisciplinaires qui rendent possible l'intégration de nouvelles technologies et répondent à de nouveaux enjeux de santé.

Cet aspect économique majeur est combiné à d'autres éléments spécifiques à notre domaine d'activité : Penser aujourd'hui la santé de demain afin de garantir à la population française un accès à des soins toujours plus performants. Le travail de mise en relation et de collaboration entre le monde académique, le monde hospitalier, les start-ups, les PME et les grands groupes a permis, et permettra demain, de mettre sur le marché et de rendre accessible au plus grand nombre les innovations en santé. De plus, le marché de la santé représente un débouché important pour d'autres technologies développées en France, comme le digital, le spatial, l'intelligence

artificielle, les nanotechnologies... ou encore les nouveaux matériaux. Ces secteurs ont besoin de ce marché et de son dynamisme pour poursuivre leur croissance.

Parallèlement, assurer son indépendance sanitaire consiste pour la France et pour l'Europe à continuer de maîtriser sa politique de santé publique. Dans cette optique, le réseau industriel doit être structuré et innovant. Les pôles de compétitivité en santé ont pris toute leur part dans le développement et la consolidation de ce réseau de plus en plus efficient. L'indépendance sanitaire signifie, non seulement, l'accès à certaines innovations développées sur le territoire national, mais aussi le maintien de capacités de R&D fortes et d'une partie de la production industrielle (pharmaceutique, biotechnologique, medtech...) en France afin de pallier au maximum les ruptures d'approvisionnement. Les pôles de compétitivité en santé, en accompagnant les entreprises dans la production et la mise sur le marché de nouvelles solutions, jouent ce rôle de catalyseur et de développeur de l'écosystème national. Les projets labellisés par les pôles ont ainsi permis la mise sur le marché de 400 nouveaux produits ou services depuis leur création.

A l'heure actuelle, la place des pôles de compétitivité est réinterrogée. Régulièrement évaluées, ces structures, utiles et performantes, porteuses d'innovation sur le territoire national, visibles et très bien identifiées au niveau mondial, sont aussi modestes économiquement et légères en termes d'organisation. Extrêmement agiles, elles ont une réelle capacité à travailler ensemble. Les membres de nos réseaux reconnaissent et comprennent l'intérêt des pôles et de leurs actions - apporter de la stabilité au paysage et des clefs de lecture des enjeux - ce qui leur permet d'être focalisés sur leurs objectifs spécifiques tout en participant à une vision collective de l'innovation en santé. La constance et la structuration dans l'action ne sont-elles pas un moyen simple et efficace de favoriser l'innovation ?

Nous voulons continuer à porter cette vision des industries innovantes de la santé dans un paysage complexe et en mouvement et être force de proposition auprès de l'Etat, des Régions et de l'ensemble des pouvoirs publics. La santé ce n'est pas seulement un coût, c'est aussi un secteur économique à forte valeur ajoutée, qui participe de la compétitivité et de l'attractivité de notre pays, en même temps qu'un enjeu de souveraineté.

A propos des pôles de compétitivité Santé en France

Les sept pôles de compétitivité en santé français - Alsace Biovalley, Atlanpole Biotherapies, Cancer-Bio-Santé, Eurobiomed, Lyonbiopôle, Medicen Paris Region et Nutrition-Santé-Longévité - regroupent 1 300 adhérents, dont 1 000 PME. De grandes entreprises, des institutions académiques, des collectivités territoriales, des hôpitaux et établissements de soins renforcent cet écosystème unique et dynamique. Les projets labellisés par les pôles représentent près de 5 milliards d'euros. Près de 1 000 adhérents, dont 748 PME, ont participé ou participent à ces projets. Les projets achevés ont permis la mise sur le marché de 400 produits ou services. Ces entreprises sont créatrices de nombreux emplois qualifiés directs, car à fort potentiel de croissance et à des centaines d'emplois indirects.

*Sources chiffres clés : www.imfis.fr / du commerce extérieur en 2015. Source Douanes (Le Kiosque) / Coe-Rexecode Industries de santé, état des lieux et principaux enjeux, février 2016